

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

FONDATIONS

Fondations sur semelles isolées, semelles filantes ou fondations profondes

GROS ŒUVRE

Ossature générale réalisée en béton armé pour les murs porteurs. Pour les autres séparatifs en béton armé et en cloison PLACOSTIL SAD.

Murs de façades et pignons réalisés en béton armé ou maçonnerie suivant le principe constructif

Technique.

Appuis de baies en béton.

Escalier en béton armé.

Planchers séparatifs de logements en béton armé dalle pleine.

Finition des façades et pignons par enduit RPE, panneaux décoratifs en béton préfabriqué

ETANCHEITE

Toiture terrasse inaccessible : étanchéité auto-protégée multicouche ou gravillonnée avec complexe isolant selon calcul de l'étude thermique.

Toiture terrasse accessible : étanchéité multicouche et protection par dalles gravillonnées posées sur plots.

Descentes des EP en PVC.

CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURE

La distribution des pièces est réalisée en cloisons sèches 2 faces plâtre.

REVETEMENTS DES SOLS

Dans les logements :

Carrelage gré cérame 30 x 30 cm avec plinthes assorties

Dans les parties communes :

Hall d'entrée : carrelage grès cérame 30 x 30 cm avec plinthes assorties et paillason encastré.

Circulations communes :

- à Rez de Chaussée : carrelage grès cérame 30 x 30 cm avec plinthes assorties ou revêtement de sol souple moquette classé U3P3 avec plinthes bois peintes.

- aux étages : carrelage grès cérame 30 x 30 cm avec plinthes assorties ou revêtement de sol souple moquette classé U3P3 avec plinthes bois peintes.

REVETEMENTS DES MURS

Dans les logements :

Plafonds : peinture projetée type gouttelette grain fin.

Murs en peinture projetée type gouttelette grain fin

Peinture glycérophtalique sur huisseries.

Salles de bains : Faïence dimensions minimum 20 x 20 cm au dessus de la douche sur une hauteur 2,00 m.

Dans les parties communes :

Hall d'entrée selon décoration et choix de l'Architecte :

Ensembles portes d'entrée vitrées.

Faux-plafond avec spots intégrés.

Revêtement mural décoratif avec miroir d'agrément toute hauteur, poubelle papier, tableau d'information Syndic, boîte aux lettres.

Circulations et escaliers :

Plafonds : peinture projetée type gouttelette ou faux plafond en dalles 60*60

Murs de circulation : peinture satinée pour le Rez-de-Chaussée, teinte au choix de l'Architecte ou peinture projetée type gouttelette grain fin pour les étages.

Éclairage par plafonniers ou appliques murales décoratives.

EQUIPEMENT CUISINE

Aménagement haut des 1P et 2P:

Aménagement haut comprenant un caisson ouvert pour l'installation d'un micro-onde (non fourni) équipé d'une prise électrique, un meuble une porte au dessus de la hotte, hotte aspirante à filtre avec point lumineux.

Aménagement bas des 1P et 2P :

Plan de travail avec une plaque électrique deux feux, un évier inox un bac avec robinet mitigeur, crédence au-dessus du plan de travail, un meuble de 60 cm sous évier mélaminé avec porte et étagère, un réfrigérateur table top.

ISOLATIONS THERMIQUE ET PHONIQUE

Les sols scellés sont posés sur un isolant phonique.

Les parois en façades sont doublées par des panneaux composés d'une épaisseur de plâtre et d'un isolant thermique.

Faux plafonds en dalles dans les circulations communes.

MENUISERIES INTERIEURES

Les portes palières des logements sont à âme pleine, acoustiques, avec serrure de sûreté.

Les portes de distribution intérieure sont des portes isoplanes ou post formées dans huisseries métalliques.

Les placards sont équipés de portes coulissantes type Sogal ou équivalent, avec équipement intérieur.

MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries extérieures en PVC, ouvrant à la française ou autre à 1 ou 2 vantaux et châssis fixes selon le cas ou Alu coulissant.

Double vitrage isolant sur toutes les menuiseries extérieures.

Occultations des baies des parties privatives par rideaux intérieurs occultant.

ELECTRICITE

L'installation électrique est encastrée et conforme à la réglementation (Norme NFC 15-100).

CHAUFFAGE

Installation conforme à la norme NF C 15-100.

Chauffage individuel par convecteurs électriques muraux dans les séjours, les chambres et chauffage sèche serviettes dans Salle de Bains.

V.M.C.

Ventilation générale et permanente de chaque logement avec entrées d'air neuf par grilles dans les menuiseries des pièces principales et extraction mécanique par bouches auto-réglables ou hygro-réglables dans les pièces de service, selon calcul du Bureau d'Étude Technique.

PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Production par ballon d'eau chaude sanitaire individuel.

APPAREILS SANITAIRES

Douche : receveur d'angle en céramique blanche de dimensions 80 x 80 cm selon plans, ensemble de douche (longueur du flexible adaptée) et robinet mitigeur.

Vasque sur plan vasque, sur meuble en mélaminé blanc, avec robinet mitigeur. Ensemble surmonté d'un miroir avec bandeau lumineux.

Ensemble WC blanc avec réservoir double chasse économiseur d'eau, abattant double. Ensemble WC intégré dans la salle d'eau ou séparé selon plans.

EQUIPEMENT DES IMMEUBLES

Télévision : pour tous les logements, les prises TV seront reliées à l'antenne collective pour la réception de toutes les chaînes hertziennes compatibles TNT.

Une prise TV dans le séjour pour les logements de type T1 et deux prises TV pour les logements de type T2 (séjour et chambre).

Ascenseurs.

Parkings en sous-sols matérialisés au sol en peinture blanche.

AMÉNAGEMENTS INTERIEURS ET EXTERIEURS

Local Laverie avec machines à laver et sèche linge avec monnayeur;

Plaque d'entrée de la résidence et signalétique adaptée

Parkings en sous-sol avec places numérotées selon attribution.

Consignes de sécurité, plans d'évacuation. Bacs à sable et extincteurs dans le sous-sol.

Éclairage du sous-sol en 1/3-2/3.

Espaces verts communs engazonnés agrémentés de massifs arborés.

ACCÈS

Accès au hall de la résidence directement depuis le domaine public.

Accès au parking collectif en sous-sol par porte basculante à ouverture automatique par télécommande ou code d'accès

M.A.J : Février 2010

NOTE IMPORTANTE : Pour des raisons techniques ou réglementaires le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre se réservent le droit d'apporter certaines modifications au présent descriptif, celui-ci ne constituant qu'un cadre général définissant la qualité des ouvrages à réaliser.

NOTA : En cas d'épuisement des coloris ou des matériaux prévus, un nouveau choix sera établi sur la base de prestations de qualité à celles du présent descriptif.